



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/465

EI 07318 - 64 avenue Leclerc à Lyon 7e - Lancement de l'opération 07318001 d'aménagement de l'antenne du 7e arrondissement de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 00001, attribution d'une subvention d'investissement de 30 000 euros à la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme AUGÉY Camille

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE 28 DECEMBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 DECEMBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEGER (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme FRÉRY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/465 - EI 07318 - 64 AVENUE LECLERC A LYON 7E -
LANCEMENT DE L'OPERATION 07318001
D'AMENAGEMENT DE L'ANTENNE DU 7E
ARRONDISSEMENT DE LA MAISON METROPOLITAINE
D'INSERTION POUR L'EMPLOI, AFFECTATION D'UNE
PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-
1, PROGRAMME 00001, ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 30 000 EUROS A
LA MAISON METROPOLITAINE D'INSERTION POUR
L'EMPLOI (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES
BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 décembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2020/262 du 19 novembre 2020, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle n° 2015-1 « Aménagement socio-éducatifs 2015-2020 », programme 00001.

La Ville de Lyon entreprend la relocalisation de l'antenne du 7^e arrondissement de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE) suite à la fermeture des anciens locaux pour raison de dégradations et de fortes nuisances. La relocalisation est prévue dans des locaux loués par la Ville au 64 avenue Leclerc, d'une superficie de 350 m², dont environ 50 m² de locaux de réserve.

Afin de répondre au besoin en terme de bureaux, d'espaces d'accueil du public, de réunion et formation, la Ville de Lyon réalise des travaux d'aménagement comprenant des modifications de cloisonnement, et des reprises de distribution des réseaux électriques et de plomberie pour un montant de 78 000 euros.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique sont attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics. La maîtrise d'œuvre est assurée par les services techniques de la Ville de Lyon.

Par ailleurs, la MMIE a demandé une subvention d'investissement d'un montant de 30 000 euros auprès de la Ville de Lyon afin de s'équiper en mobilier et petits équipements (espace d'accueil, cloisons mobiles pour l'open space...), sur la base d'un plan de financement de 35 885 euros.

Il est proposé d'allouer une subvention d'investissement à la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi, dont le siège social est 24, rue Rognon à Lyon 7^e, pour l'équipement de son antenne 67, avenue Leclerc à Lyon 7^e.

Au total, l'opération s'élève donc à 118 000 € et est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n°2015-1, programme 00001.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2020/262 du 19 novembre 2020;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1 - Le lancement de l'opération n° 07318001 « MMIE Aménagement de l'antenne du 7^e arrondissement » est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 00001.
- 2 - Une subvention de 30 000 € est allouée la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi pour l'acquisition de mobilier et petits équipements.
- 3 - La convention d'application établie entre la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi et la Ville de Lyon est approuvée.
- 4 - M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 5 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 00001, AP 2015-1, opération n° 07318001, imputées aux chapitres 21, 204 et autres, fonctions 523 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte-tenu des aléas pouvant survenir :
 - Année 2020 : 118 000 €
- 6 - Pour la mise en œuvre de ces opérations, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférant à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET

